Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 8

Artikel: Information en cause : débat sur l'aide au développement
Autor: Wyssa, Béatrice / Baumann, Bertrand
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683971

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTERVIEW

Information en cause: débat sur l'aide au développement

La politique d'aide au développement est la cible de nombreuses critiques, bien qu'en Suisse, elle ne soit pas fondamentalement remise en question. Jacques Forster, directeur de l'IUED et homme de terrain, démonte un certain nombre de préjugés et rappelle les réalités de l'aide au développement en restituant le débat dans une plus juste perspective.

Par Béatrice Wyssa et Bertrand Baumann

Rédaction: On rencontre parfois dans le public des réactions très négatives concernant l'aide au développement dans les pays du tiers monde. On prétend, par exemple, que l'argent envoyé dans un pays du tiers monde est dilapidé par des administrations corrompues ou incapables. Qu'en pensez-vous?

Jacques Forster: Si l'on essaie vraiment de savoir quelle est l'attitude de l'opinion publique à l'égard de l'aide au développement, on se rend compte qu'une grande majorité de la population ne conteste pas l'aide au développement dans son principe.

Par exemple, un sondage d'opinion effectué en mars 1984 par une institution spécialisée montre que 40% des personnes interrogées pensent que le niveau actuel de l'aide suisse est satisfaisant, alors que 36% souhaiterait que ce niveau soit plus élevé. En revanche, 8% seulement serait favorable à une réduction de l'aide.

Par contre, le public semble particulièrement attentif à l'utilisation qui est faite de l'aide. C'est pourquoi il y a un souci de la part des organisations, publiques et privées qui font de la coopération au développement, d'essayer de montrer de façon très précise où va l'argent. Les projets qui sont financés par les pouvoirs publics ou par les organisations privées, sont destinés à des fins très précises et un contrôle est exercé sur l'utilisation des fonds. Ce qui est visé par le gouvernement suisse et les œuvres d'entraide est une réduction des inégalités sociales; l'aide cherche donc à donner aux couches sociales peu favorisées, les moyens d'améliorer leur situation.

Une autre critique que l'on entend aussi concernant l'utilisation des fonds, a trait aux frais administratifs. Des gens craignent parfois que leurs dons ne servent qu'à entretenir des appareils administratifs en Suisse ou dans d'autres pays et que l'argent n'arrive pas, sur place, à ses vrais destinataires.

En réalité, la plupart des organisations fonctionnent avec des frais administratifs tout à fait raisonnables, de l'ordre de 8 à 10% du coût total des projets de développement. Ces dépenses administratives sont nécessaires puisque ce sont elles, précisément, qui assurent que l'argent sera utilisé conformément aux objectifs visés.

On parle souvent, aussi, de l'incapacité des administrations des pays du tiers monde.

Les administrations publiques des pays en voie de développement ont en effet souvent des problèmes de fonctionnement, mais ces problèmes sont liés à la situation même de ces pays. Les administrations ne sont souvent pas très bien dotées de personnel compétent: or il est requis des administrations du tiers monde un effort énorme: elles ont, en effet, des tâches considérables à remplir du fait même du sous-développement, et elles doivent les remplir avec des moyens limités. La question des projets de développement, la coordination des activités des organisations qui fournissent de l'aide, requièrent beaucoup de travail et des compétences.

Les fournisseurs d'aide ne sont-ils pas fautifs de ne pas mieux coordonner leur aide?

Je n'aime pas tellement employer le terme de «fautif», car, dans la coopération au développement, tous les partenaires poursuivent leurs intérêts. Tel ministre de la santé doit, par exemple, réaliser un programme de soins de santé primaires en un temps donné et il en est responsable. Son souci est donc de collaborer avec des aides qui lui permettront de réaliser son plan au mieux et au plus vite.

Les pays industrialisés ont aussi intérêt à poursuivre leur aide au développement. Il y a d'abord un intérêt de type général: on se rend compte que les disparités qui existent entre les pays du Nord et les pays du Sud sont souvent cause de tensions, internes ou internationales, et que, finalement, les crises économiques et financières dans ces pays secouent aussi l'économie mondiale. Ainsi donc, les pays industrialisés ont un intérêt général et à long terme d'essayer de réduire ces disparités entre le Nord et le Sud.

De plus, il y a aussi de larges secteurs de la population des pays industrialisés qui, sur le plan éthique, trouvent inadmissibles les disparités qui existent et qui, au nom de la solidarité internationale, réclament une plus juste distribution de la richesse au niveau mondial.

Outre les deux motivations d'intérêt à long terme et de solidarité, on trouve aussi des intérêts à plus court terme: des pays industrialisés, lors de ralentissements de la conjoncture, sont tentés de voir dans les pays du tiers monde des débouchés pour leurs produits.

Ainsi, les problèmes qui surgissent dans la coopération sont dus au fait qu'on a affaire à des partenaires dont les intérêts ne sont pas toujours convergents. Les perspectives à long et à court terme s'affrontent. Le résultat dépendra du pouvoir de négociation des parties en présence et sera plus ou moins satisfaisant pour les uns et pour les autres. Je ne crois pas qu'on peut évaluer le fonctionnement de la coopération sans avoir auparavant analysé le système des relations économiques internationales et la place de la coopération au développement dans ce système. La coopération au développement n'est pas isolée du système économique mondial, elle en fait partie intégrante. Il faut donc aussi évaluer les effets du commerce, les investissements privés, etc.

Certaines personnes, un peu paradoxalement, tendent à idéaliser le tiers monde: on en attend des réalisations qui se feraient dans des conditions meilleures que ce qu'elles sont ici: par exemple une participation de la population aux décisions, des initiatives qui viennent de la base.

Les autres...

Je suis d'accord avec ces aspirations, mais soyons conscients que ceci ne se passe pas toujours comme cela chez nous non plus: comment s'est opéré au Nord, le développement économique? Les coûts sociaux et humains de la révolution industrielle ont été considérables. Et puis, petit à petit, la participation de la base s'est organisée et elle est devenue assez forte pour pouvoir se regrouper, créer des syndicats, négocier de meilleures conditions de travail.

N'y a-t-il pas une autre information à faire sur les processus de développement?

Tout à fait. L'effort d'information auprès du public sur les problèmes du tiers monde, ce n'est pas seulement dire aux gens: vous avez donné 20 francs, voilà la photo du dispensaire que vous avez contribué à construire. L'information doit être beaucoup plus générale et se doit de rappeler la perspective historique qui est essentielle. Après la Seconde Guerre mondiale, les pays industrialisés ont pris conscience des conséquences néfastes que pouvaient avoir pour l'équilibre mondial la persistance ou l'aggravation des disparités entre les pays riches et les pays pauvres. Les disparités elles-mêmes étaient beaucoup plus anciennes. On a alors proposé des stratégies de développement qui, pensait-on, réduiraient assez rapidement ces inégalités. Mais cela ne s'est pas passé comme on l'avait prévu: les disparités sont toujours là. On risque donc de sombrer dans le désenchantement. C'est alors qu'il faut replacer les relations Nord–Sud dans leur contexte historique. Ces relations ont une longue histoire, une histoire souvent violente, faite de conflits et de génocides. Pensez à la conquête de l'Amérique indienne ou à la traite esclavagiste. Il faut connaître cette histoire pour comprendre le monde actuel.

Je vois essentiellement trois problèmes qui sont très étroitement liés: premièrement, le problème de la paix dans le monde; deuxièmement, le problème du développement, c'est-à-dire de la réduction des inégalités internationales et à l'intérieur des nations; enfin, le problème de la survie de la planète à long terme, autrement dit le problème écologique.

Il ne faut pas céder au désenchantement, car il y a, depuis 30 ans, un progrès considérable qui est fait dans la conscience que nous avons de ces problèmes-là. Tôt ou tard – j'espère que cela sera plutôt tôt que tard – cette prise de conscience se traduira dans des mesures concrètes pour réduire les disparités et les injustices.

Revenons sur les réalisations pratiques de l'aide au développement. N'y aurait-il pas, là aussi, une information à faire sur la qualité de l'aide suisse, une aide dont on dit qu'elle est, certes modeste, mais efficace et de qualité?

C'est ce qu'on entend, effectivement, en général et aussi au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE, comité où sont examinées les politiques d'aide des différents pays membres.

Voyons surtout quels sont les traits originaux de l'aide suisse par rapport à l'aide des grands pays.

Tout d'abord, on a démarré assez tardivement: la Suisse a créé son organisme d'administration de l'aide en 1961, environ dix ans après la prise de conscience d'une nécessité de l'aide au niveau mondial. En outre, la Suisse a débuté avec un regard assez frais sur la coopération au développement. Le secteur public n'avait que très peu d'expérience dans ce domaine-là. Tout compte fait, je dirais que c'est plutôt un avantage. En effet, les pays expérimentés étaient les anciennes puissances coloniales qui avaient très simplement, au lendemain des indépendances, rebaptisé leur ministère des colonies en «Ministère de la coopération».

Sans changer de mentalité.

Probablement! Ces coopérations-là ont une inertie considérable. Il y avait une tradition de l'administration de ces territoires. Regardez encore aujourd'hui la distribution géographique de l'aide publique au développement des anciennes puissances coloniales, vous retrouverez la carte des anciennes colonies.

La Suisse, par contre, a pu choisir de façon libre les pays avec lesquels elle voulait coopérer. Elle a procédé de façon plutôt pragmatique, avec une légère préférence pour les petits pays, montagneux, le Népal, le Rwanda, la Bolivie; peut-être parce qu'ils présentaient des situations qui nous étaient un peu plus familières! Mais cela n'a pas non plus empêché la Suisse de collaborer avec un grand pays comme l'Inde, par exemple.

On retrouve le caractère pragmatique et prudent de la Suisse dans le fait qu'elle penche en faveur de projets relativement petits; il y a eu un processus d'apprentissage avec ces petits projets, qui ont pu être assez bien suivis. Mais ce suivi requiert généralement passablement de travail et, ces derniers temps, la Direction de la coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DDA) souffre du blocage des effectifs du personnel de la Confédération. La Suisse a surtout travaillé dans le secteur agricole, de l'élevage, de la production laitière ou de la forêt et conservation des sols. On constate donc une certaine concentration sectorielle, favorable à l'accumulation d'expériences.

Il faut mentionner un autre élément qui n'est pas sans importance: notre administration a été probablement soumise à moins de pressions que dans certains autres pays pour que l'aide soit utilisée dans le sens des intérêts à court terme de notre économie, c'est-à-dire comme un instrument de promotion des exportations.

Sans doute, la qualité de l'aide suisse est-elle déterminée principalement par son effort d'être appropriée?

Certainement, il y a un effort conscient de connaître les conditions locales, d'identifier les problèmes, de chercher à les résoudre de façon satisfaisante. Mais je ne voudrais pas dire que l'aide suisse est particulièrement originale à cet égard. Il faudrait considérer ce que font d'autres pays qui nous ressemblent un peu, les pays scandinaves, la Finlande ou les Pays-Bas, par exemple, qui ont des pratiques intéressantes dans le domaine de la coopération au développement. Je ne me hasarderais pas à décerner des mentions.

Poser un bilan après quelque 20 ou 30 années d'expérience dans le domaine de l'aide au développement serait hâtif, mais peut-on au moins discerner une tendance nouvelle dans la conception que l'on s'en fait?

Il y a une évolution dans les projets: longtemps, on a considéré le projet comme un paquet de mesures qui comprenait nécessairement un expert suisse. Cela était considéré comme une condition sine qua non pour aboutir au succès. Maintenant, on se rend compte qu'il n'est souvent pas nécessaire de placer un expert derrière chaque franc dépensé pour la coopération; il existe, dans les pays du tiers monde, des organisations locales que l'on peut appuyer et qui travaillent de façon très efficace à l'amélioration durable des conditions de vie des populations. C'est une évolution assez nouvelle, intéressante et qu'il faut encourager. □

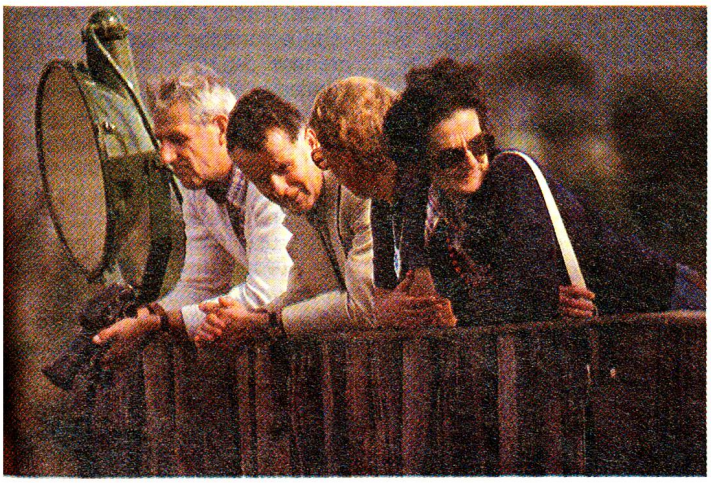

Nous...